

Compte rendu du conseil d'école du jeudi 5 mars 2020

Membres présents :

-Équipe enseignante: Mmes BOUCQ, DEROO, DUNOGUÉ, FLAHAUT, GOURDON, GUILBERT, PINEAU et POITEVIN.

-Représentants des parents d'élèves : Mmes BEAUDIN-DARVEY, CHAFFAL, DAFREVILLE, DUFRAISSE, GOUACHE, MARTINS, PARIS, POINCET et SERGENT.

-Syndicat d'intérêt scolaire (SIS) et mairies : M HENRY, maire de St MARTIN et président du S.I.S. ; Mme MERANGER, vice-présidente du SIS ; M. PLEAU, maire de St BRISSON

- Membres excusés : Mme Siméon (IEN), Mme Bouillet (RASED)

-Secrétaires de séances : Mmes PARIS et GUILBERT.

Mme Gourdon remercie les personnes présentes et procède à la nomination des 2 secrétaires de séance.

Elle fait la lecture du compte-rendu du dernier conseil d'école du 5 novembre, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

1/Retour sur les exercices PPMS

Mme Gourdon rappelle que les deux écoles ont récemment procédé à des exercices (le deuxième exercice incendie de l'année et un exercice de confinement en cas de risque majeur). Ces exercices se sont bien déroulés. A l'école de Saint Martin les enseignantes ont utilisé le boîtier pour déclencher l'alerte.

Mme Deroo demande à la mairie de Saint Brisson, si celle-ci envisage de doter l'école de Saint Brisson de ces boîtiers. M. Pléau répond qu'un devis avait été demandé ainsi qu'une demande de subvention. Le projet devrait aboutir. Les directrices transmettront au SIS la liste du matériel à renouveler.

2/ Projets pédagogiques

- Ciné maternelles : 16/03 (PS/MS et GS) et 25/06 (PS/MS)

- JMF : Les GS assisteront à un spectacle le 09/03 et les autres classes de St Brisson se rendront à un spectacle le 12/05.

- L'association « Lever de rideau » proposera et prendra totalement en charge le coût d'un spectacle « l'oiseau bleu » pour les élèves d'élémentaires. Le spectacle aura lieu à Coullons. Les CM1 et CM2 s'y rendront le 09/04 et les CP, CE1 et CE2 iront le 10/04.

- « Théo code Tour » : Un intervenant vient dans nos classes avec du matériel (tablettes, ordinateurs, robots..) et propose des ateliers de programmation et de robotique dès la maternelle. Cette séance aura lieu le 07/05 pour les classes de St Martin et le 04/06 pour les classes de St Brisson.

- Salon du livre : Les classes de Saint Brisson accueilleront un auteur les 04 et 05 juin, pour les deux classes de maternelle de St Martin/Ocre, elles n'ont pas été retenues (peu de places et trop d'inscrits !). Cette année le thème du festival est autour du conte.

- Course de régularité de secteur pour les CM (ancien Cross) : il se tiendra à Coullons le 17/03 pour les classes de CM1 et CM2.

- APLEAT : intervention auprès des CM2 (prévention sur les addictions : jeux vidéos et autres). 4 séances sont prévues en mai et juin. Les CE2 bénéficieront également d'une intervention de plusieurs séances.

- Thème Biodiversité : La Maison de la Loire interviendra une nouvelle fois auprès des CM. le 19 mars pour observer les marques visibles de crues en bord de Loire. Les PS et MS bénéficieront aussi d'une intervention sur le thème des petites bêtes de la mare le 14/05. Pour les maternelles, cette intervention sera partiellement financée par les recettes du marché de Noël (recette du marché de Noël des maternelles de St Martin = 111,65 € ; coût de l'intervention = 230 €).

- SMICTOM : Intervention en cours pour les CM (compostage et réduire nos déchets).

- Sortie vélo : Prévues pour les CM2 sûrement la 1^{ère} semaine de juillet.

- Présentation du collège : Le collège sera présenté aux parents lors d'une réunion qui aura lieu le 30/03 à 17h15. Des élèves de sixième viendront présenter le collège aux CM2, sous la forme d'un jeu de l'oie, le 9 avril.

- Journée des 8 EPS organisée par les CM pour les maternelles de nos écoles ainsi que celles de Coullons, St Brisson/Loire et Poilly-lez-Gien. Ces journées se dérouleront les 26 et 28 mai matin.

- Spectacle des maternelles : le spectacle de fin d'année des maternelles aura lieu le 26 juin à l'Espace Séguier de St Brisson/Loire.

- liaison GS/CP : Il y a déjà eu deux rencontres entre les deux classes. D'autres rencontres sont prévues.. Les GS iront travailler dans la classe de CP avec Mme PINEAU. Les CP iront faire sport avec Mme DEROO pendant ce temps. Ces échanges auront lieu environ trois fois d'ici à la fin de l'année scolaire.

- infirmière scolaire : celle-ci interviendra dans la classe de CP sur le thème des dents le 19/03. Elle doit également intervenir dans la classe de CE1 sur le thème du sommeil et des écrans, mais la date reste à définir.

- journée sportive de la com-com : les CP et CE1 participeront à cette journée le 22/06, les CE2 et CM1 le 23/06 et les CM2 le 11/06.

- Sorties de fin d'année : les PS/MS se rendront à la ferme pédagogique « saute-mouton » de Tigy le 11 mai. Les classes de GS et CE2 se rendront au château de Guédelon le 29 mai, les CP et CE1 iront au domaine du Ciran le 26 juin. Enfin les CM1 et CM2 se rendront au Muséum d'histoire naturelle de Paris le 29 mai (cette sortie sera en grande partie financée par les bénéfices du marché de Noël).

3/ Dates des inscriptions

Mme Gourdon annonce que les inscriptions pour les futurs PS se feront le lundi 06/04 et le vendredi 10/04 à l'école de Saint Martin uniquement de 16h30 à 18h30.

Madame Gourdon rappelle que le prochain conseil d'école se tiendra à St Martin le 08 juin à 18h Salle Maurice Biraud.

4/ Questions des parents d'élèves :

Envisagez-vous la réfection de la cour de l'école élémentaire de St Brisson sur Loire ? Les parents d'élèves renouvellent leur demande à ce sujet car la présence de cailloux dans cette cour présente des désagréments : chutes des élèves, état des chaussures et des vêtements...

Les élus expliquent que les travaux seraient très importants et très coûteux. Ils rappellent également que de nombreux investissements ont été faits à l'école de Saint Brisson. Rien n'est envisagé pour le moment.

Lors du conseil d'école de novembre, il avait été évoqué l'idée d'une navette pour transporter les élèves de l'école à la cantine le midi. La mairie devait étudier cette possibilité. Où en est cette étude ? A-t-elle été réalisée ? Si oui, quelles sont les conclusions ?

Mme Méranger explique qu'une étude a été menée à ce sujet. Le coût de mise en place de cette navette serait de 8 600€ par an pour transporter 40 à 45 enfants. A cela, il faudrait déduire le coût relatif à l'emploi d'un agent sur ce temps. M. Henri précise qu'actuellement cela n'est pas prévu au budget mais qu'il transmettra cette question à son successeur.

Les secrétaires de séance

Les directrices

Mme Paris

Mme Guilbert

Mme Deroo

Mme Gourdon